

Monsieur le Commissaire-Enquêteur
En Mairie de CHEVINCOURT

EP ANTROPE

**EXTENSION DE LA CARRIERE ANTROPE
SUR LE TERRITOIRE DE CHEVINCOURT**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous souhaitons exprimer notre désaccord concernant le projet d'une nouvelle extension de la carrière ANTROPE et notamment :

- parce qu'il portera atteinte à la qualité des paysages dans son périmètre immédiat ainsi qu'à la qualité de vie au hameau de l'Ecouvillon,
- parce que le bruit généré par la carrière en période de pleine activité est tout-à-fait insupportable depuis le hameau de l'Ecouvillon et constitue une nuisance que nous devons subir quotidiennement. Elle s'applique aussi aux marcheurs, cyclistes ou cavaliers qui sont de plus en plus nombreux à emprunter les chemins de randonnées mis en valeur par les communautés de communes des Sources et Vallées.

Cette extension nous apparaît en contradiction avec le développement touristique voulu dans ce secteur privilégié, intégré à juste titre dans la ZNIEFF du massif de THIESCOURT, et avec la santé et le bien-être des habitants.

Respectueuses salutations.

Avis recueillis auprès de :

- Madame Anne-Marie DELATTRE,
- Monsieur Christian VANPOUILLE,
- Madame Marie-Thérèse LALOY,
- Monsieur Alexis LAOUËNAN (gîte rural),

Habitants du hameau de l'Ecouvillon.

Fait le 14/05/2018 à l'Ecouvillon, pour valoir ce que de droit.